

# These Jobs Can be Good Jobs

Flexibility does not justify the removal of workers basic rights.

Fix the Loopholes Which Promote Precarious Work & Support Precarious Workers

## WHAT IS PRECARIOUS WORK?

Precarious jobs can come in many different forms but are usually characterized by: undefined working hours (casual, call-in, or part-time), low wages (or no wages such as unpaid internships), contract or temp work (short-term or temporary jobs), or having multiple employers or an ambiguous employee employer relationship.

Canadian Labour Congress, *Diving Without a Parachute, Young Workers Report*, page 6.  
<http://documents.clc-ctc.ca/sep/YoungWorkersReport.pdf>

## Precarious work is increasingly common in Canada. This includes workers who are:

- self-employed
- part-time
- casual or call-in
- temporary, sometimes called term

## There are other characteristics as well including:

- lack of continuity, low wages, lack of benefits and possibly greater risk of injury and ill health.
- less comfortable raising a health and safety concern. A 2015 survey of PSAC members in precarious employment situations found that they are much less comfortable raising a health and safety concern than secure workers (56% vs. 75%) and are four times more likely to anticipate a negative impact on their current employment if they were to raise a health and safety concern (31% vs. 8%).

## The Health and Safety implications of precarious work are found in three interconnected ways:

1. increased physical exposure to risks,
2. material deprivation (no benefits, no pension, no sick days, no vacation pay) and
3. stress

While some workers enjoy increased autonomy and flexibility, all workers need: to make a living wage; to get paid when they are sick; predictability in their schedules; guaranteed minimum hours; and to be afforded the same health and safety provisions and protections as other workers.

## Recommendations:

1. Ensure contract, term, seasonal and part-time workers receive benefits and pension
2. Close the loopholes which incentivize precarious work, like clarifying employer and temporary agency responsibilities so it isn't cheaper to contract out dangerous work
3. Ensure workers compensation calculations (outside Quebec) assume earning capacity not solely based on pre-injury earnings; specifically calculate using at least full-time minimum wage so injured precarious workers aren't sentenced to poverty
4. Establish a Federal Compensation Scheme



# Derrière la précarité se cachent de bons emplois

Il faut éliminer les échappatoires qui favorisent le travail précaire et qui s'attaquent aux droits fondamentaux des travailleurs.

## QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL PRÉCAIRE?



Les emplois précaires se présentent sous de nombreuses formes différentes, mais ils sont habituellement caractérisés par des heures de travail indéfinies : (travail occasionnel, sur demande ou à temps partiel), de bas salaires (ou l'absence de salaire, par exemple dans le cas des stages non rémunérés), un travail à contrat, à court terme ou temporaire, le fait de devoir cumuler des emplois ou une relation de travail atypique.

Congrès du travail du Canada, « Sauter sans parachute » — un rapport sur les jeunes travailleurs et travailleuses, p. 6. [documents.clc-ctc.ca/communications/youngworkersreport-FR.pdf](https://documents.clc-ctc.ca/communications/youngworkersreport-FR.pdf)

## Le travail précaire est de plus en plus courant au Canada, par exemple :

- travail autonome
- à temps partiel
- occasionnel ou sur appel
- temporaire (ou pour une période déterminée)

## Et qui dit précarité d'emploi dit :

- Instabilité, bas salaires, absence d'avantages sociaux et risque accru de blessures et de maladie.
- Difficulté à parler d'une question de santé et sécurité. Un sondage mené en 2015 a révélé que les membres de l'AFPC occupant un emploi précaire sont beaucoup moins à l'aise de soulever une question de santé et sécurité que les travailleurs ayant un emploi stable (56 % par rapport à 75 %) et quatre fois plus susceptibles de craindre des répercussions négatives sur leur emploi s'ils le font (31 % par rapport à 8 %).

## Les répercussions du travail précaire sur la santé et la sécurité sont intimement liées :

1. un plus grand risque de blessures
2. des obstacles aux avantages (moins d'avantages sociaux, pas de pension, de congés de maladie, d'indemnité de vacances) et
3. le stress

Bien que certains travailleurs jouissent d'une autonomie et d'une flexibilité accrues, tous les travailleurs ont besoin d'un salaire minimum vital, de congés de maladie payés, d'un horaire prévisible, d'un nombre minimal d'heures de travail garanti et de protections en matière santé et sécurité au même titre que les autres travailleurs.

## Recommandations

1. Veiller à ce que les employés contractuels, temporaires, saisonniers et à temps partiel aient droit à des avantages sociaux et à une pension.
2. Éliminer les échappatoires actuelles qui favorisent le travail précaire, par exemple, en clarifiant les responsabilités des employeurs et des agences de placement temporaire afin qu'il n'en coûte pas moins cher de confier un travail dangereux en sous-traitance.
3. Veiller à ce que le calcul des indemnités pour accident du travail (sauf au Québec) tienne compte du salaire minimum à temps plein et non seulement des gains antérieurs à la lésion ou la maladie afin que les travailleurs blessés ayant un emploi précaire ne soient pas condamnés à la pauvreté.
4. Établir un régime fédéral d'indemnisation.

